



Les professionnels de la Médiation

## Charte d'Engagement sociétal

3 juillet 2013

**Par l'écoute, le dialogue et la transparence,  
Promévil s'engage et agit pour le mieux-vivre ensemble.  
Notre métier, notre savoir-faire : la médiation sociale.**

*Par cette charte, Promévil s'engage à faire preuve de transparence sur ses décisions et actions, à favoriser l'écoute et le dialogue dans ses relations avec ses parties prenantes, afin d'assumer pleinement sa responsabilité au regard de la Société.*

**Les valeurs de l'association :**

**échange, écoute, respect, dialogue, intégrité, diversité, transparence**

### 1 → Valoriser l'être humain et le placer au cœur du dispositif de médiation

« Nous considérons l'être humain comme le maillon indispensable pour mener à bien nos missions de médiation sociale ; nous nous engageons à le valoriser et à le placer au cœur du dispositif de médiation sociale »

### 2 → Favoriser l'échange et l'écoute

« Nous nous engageons à favoriser l'échange et l'écoute :  
- entre collaborateurs pour créer un climat de bien-être au travail nécessaire à la réussite de nos actions de médiation sociale,  
- avec nos clients et usagers pour mieux répondre à leurs attentes »

### 3 → Entretenir le dialogue

« Nous nous engageons à entretenir un dialogue fructueux avec tous nos partenaires (parties prenantes internes et externes) en tenant compte des intérêts de chacun, pour une réussite partagée »

### 4 → Cultiver le respect et valoriser la richesse de la diversité

« Nous nous engageons à cultiver le respect et à valoriser la richesse de la diversité au sein de nos équipes. Nous souhaitons ainsi œuvrer ensemble pour maintenir et partager notre savoir-faire dans le domaine de la médiation sociale »

### 5 → Faire preuve de responsabilité et de transparence

« Nous nous engageons, dans l'exercice de nos fonctions au sein de Promévil et dans notre pratique de la médiation sociale, à faire preuve de responsabilité, d'éthique et de transparence, gage d'une confiance mutuelle »

### 6 → Faire preuve d'intégrité et de professionnalisme

« Nous nous engageons à être honnête et impartial, à agir en toute intégrité, dans nos relations avec nos partenaires et collaborateurs, à être professionnels en respectant les cahiers des charges convenus ensemble et les règles déontologiques »

### 7 → Veiller à la protection de l'environnement

« Nous nous engageons à veiller à la protection de l'environnement dans nos locaux, au sein de l'espace ferroviaire, en ville et partout où nous exerçons notre métier ».

Cergy, le

Bernard Hanin  
Président de Promévil

Lamine Thiam,  
Directeur général de Promévil